



Vous avez un projet ? Le FSIH peut le financer !

13 avril 2017

VOUS HABITEZ OU FREQUENTEZ LE QUARTIER GOUTTE D'OR / CHATEAU ROUGE ?
VOUS AVEZ UN PROJET POUR ANIMER VOTRE QUARTIER ?

Vous voulez organiser : un repas de quartier,
une fête entre voisins, un atelier slam, un
événement sportif, un jardin collectif, une
sortie culturelle...
...un projet favorisant les liens entre
les habitants ?

Nous pouvons le financer !

VOUS POUVEZ OBTENIR JUSQU'À 700€
DU FONDS DE SOUTIEN
AUX INITIATIVES DES HABITANTS

CONTACTS :
projet.fsih@gmail.com
www.gouttedor-et-vous.org
Association Salle Saint-Bruno, 9 rue Saint-Bruno
Equipe de Développement Local Goutte d'Or, 60-62 rue Myrha



MAIRIE DE PARIS





A quoi ça sert et pour quels projets ?

Pourquoi ?

Développer les initiatives des habitants pour améliorer le lien social et la vie locale dans le quartier
Financer de façon souple et rapide des projets élaborés par des habitants ou des associations, qui ne pourraient pas voir le jour sans cette aide et qui ne pourraient trouver d'autres financements.

Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes qui n'ont jamais bénéficié de l'aide du FSIH ou de quelque autre aide financière afin d'encourager les nouvelles initiatives d'habitants ou d'associations émergentes.

Quels projets ?

Les projets doivent se dérouler sur le quartier de la Goutte d'Or / Château-Rouge et s'adresser spécifiquement aux habitants de ce quartier. A titre d'exemples : les expositions, les fêtes ou repas de quartier, les visites ou sorties familiales, etc.

Les projets doivent être :

- ponctuels, de courte durée,
- être d'un coût modeste

Quelle aide au projet ?

Nature de l'aide

Le fonds doit servir à financer les dépenses nécessaires à la réalisation du projet. L'aide financière est versée directement aux fournisseurs et prestataires de services, sur présentation d'une facture pro forma ou en remboursement au porteur de projet sur présentation de factures conformes. Le porteur de projet, même si c'est une association, ne peut produire lui-même des factures.

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide accordée pour chaque projet est fixé à 700 euros.

Comment ça marche ?

La sélection des projets par le « **comité de gestion** »

Composé d'habitants et d'associateurs associatifs du quartier, le comité de gestion se réunit régulièrement pour recevoir les porteurs et sélectionner les projets. Il est renouvelé chaque année au cours d'une Assemblée Générale.

Où être aidé pour monter son dossier ?

Association Salle Saint Bruno, 9 rue Saint - Bruno, sur RDV, au 01 53 09 99 22

Équipe de Développement Local Goutte d'Or, 60-62 rue Myrrha, sur RDV au 01 53 09 99 55/52/58

Où déposer son dossier ?

Association Salle Saint Bruno, 9 rue Saint Bruno

EDL Goutte d'Or, 60-62 rue Myrrha

Et par mail : projet.fsih@gmail.com

Retrouvez toutes les informations dans [la rubrique FSIH](#) et suivez la page [Facebook FSIH](#)

- Emplacement :

Accueil > A la une > Actualités >

- Adresse de cet article : <https://gouttedor-et-vous.org/Vous-avez-un-projet-Le-FSIH-peut-le-financer>